

EARL DES MILLES PLUMES
Ste Marie
56140 SAINT CONGARD

DDPP du Morbihan
32, boulevard de la résistance
CS 92526
56019 VANNES

Le 30 novembre 2020, a Plérin.

Objet : Demande de compléments
Affaire suivie par Mme BRULE Valérie

Madame,

Suite à votre demande de complément du 12/11/2020, vous trouverez ci-joint les précisions demandées.

CE R512-68 Changement de statut :

Déclaration en ligne jointe en annexe.

Article 19 Forage :

Déclaration du forage jointe en annexe.

Article 8 – Article 15 Cuve à fioul :

Aucune cuve à fioul n'est présente sur le site de « Sainte Marie ».

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de notre considération distinguée.

L'EARL DES MILLES PLUMES

Annexes:

- Annexe 1 : courrier de demande de compléments
- Annexe 2 : déclaration du changement d'exploitant
- Annexe 3 : déclaration du forage

Annexe 1



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale
de la Protection des Populations**

COPIE

Vannes, le **12 NOV. 2020**

Service Environnement

Dossier suivi par : Mme BRULE
Tél. : 02 56 63 70 44
Mèl. : valerie.brule@morbihan.gouv.fr
Doc. : le20_earldesmillesplumes-stcongard_incomplet-
enregistrement_vol_vb

EARL DES MILLES PLUMES
Madame, Monsieur GUILLAUME
« Ste Marie »
56140 SAINT CONGARD

Objet : EXAMEN DE LA RECEVABILITÉ – DOSSIER INCOMPLET
Réf : Dossier déposé le 26 octobre 2020

Envoi en recommandé avec accusé réception

Madame, Monsieur,

En application du code de l'environnement et des articles spécifiques relatifs à la constitution d'un dossier d'enregistrement, je vous informe qu'en l'état, votre dossier est incomplet sur les points suivants

	Compléments à apporter au dossier
CE R512-68	Le changement de statut de l'EARL de la REGOBE à EARL DES MILLES PLUMES (site Ste Marie) pour 13 000 canards est à prévoir.
Article 19 (forage)	Procéder à la déclaration du forage sur le site : https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mise-a-jour-banque-du-sous-sol-puits-forage
Article 8 – Article 15	Apporter des précisions si présence de cuve à fuel sur le site ou pas.

Conformément de l'article R 512-46-11 du code de l'environnement, l'examen du caractère complet et régulier doit être intégral et les demandes de compléments et correctifs sont regroupées en un seul courrier. Celui-ci cesse de faire courir le délai de 15 jours prévu correspondant à cette phase de recevabilité.

Je vous demanderai de bien vouloir compléter les insuffisances relevées par la présentation d'un dossier consolidé **dans un délai d'un mois**.

Sans réponse de votre part au delà de ce délai ou en cas de fourniture de compléments insuffisants, le dossier ne pourra être déclaré recevable et le préfet rendra une décision de dossier incomplet et/ou irrégulier par arrêté motivé.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

L'inspecteur de l'environnement,

Valérie BRULE

Vu et transmis
le chef du service environnement,

Michel COLLIN

Copie :

- DDTM – UGPE
- ELIBAT -1 rue Pierre et Marie Curie – 22190 PLERIN

Annexe 2



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREUVE DE DEPOT N° A-0-FNYTSGFDVQ

**DECLARATION DU CHANGEMENT D'EXPLOITANT
D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT
DU REGIME DE LA DECLARATION**
Article R512-68 du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

EARL DES MILLES PLUMES	
SAINTE MARIE	
56140	ST CONGARD

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation :
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement :

Ancien exploitant :

Date effective du changement d'exploitant :

Reprise partielle des activités par le nouvel exploitant :

Déclarant :

Date de la déclaration du changement d'exploitant :

Le déclarant a demandé à être contacté par courrier postal pour la suite des échanges :

La présente preuve de dépôt vaut récépissé au titre de l'article R512-68 du code de l'environnement.

Annexe 3



Dossier N° : 3036695
DémarcHe : Mise à jour banque du sous-sol (puits-forage)
Organisme : Police de l'eau

Ce dossier est en construction.

Historique

Déposé le : mardi 24 novembre 2020 15h39

Identité du demandeur

Email : jean-michel.guillaume980@orange.fr
Civilité : M.
Nom : Guillaume
Prénom : jean-michel

Formulaire

Existence ou modification

Forage ou puits existant inconnu dans la BSS

Code BSS

Non communiqué

etat_ouvrage

EXPLOITE

utilisation

EAU/AGRICULTURE/ELEVAGE

Exploitant

Non communiqué

propriétaire

Non communiqué

désignation

regobe

Nouveau champ Texte

Non communiqué

Commune

SAINT-CONGARD

Lieux-dit

Sainte Marie 56140 Saint-Congard

Coordonnées géo X

Non communiqué

Coordonnées géo Y
Non communiqué

Nature
FORAGE

Date_travaux
01 juillet 1999

prof_atteinte
Non communiqué

diametre_tubage

nb_scans

Messagerie

Email automatique, le 24 novembre 2020 à 15 h 39

[Votre dossier n° 3036695 a bien été déposé (Mise à jour banque du sous-sol (puits-forage))]